

CAPUCINIÈRE : aménagement de l'espace public avec abri à vélos et 35 places de stationnement

Dans le cadre d'un appel à projet engagé en janvier 2017, la Ville d'Obernai a décidé d'attribuer une emprise foncière d'environ 29 ares, détachée du site de la Capucinière, à la société Altexia, en vue de la réalisation de 43 logements adaptés aux seniors et 90 places de stationnement privatif en sous-sol. Le chantier de construction, en cours, devrait s'achever mi-2021.

En complément de la réalisation de la résidence, le programme de requalification du site comprend une aire publique de stationnement aérien de courte durée, d'une capacité de 35 places, directement accessible par la rue du Général Gouraud et dont la voie d'accès fera l'objet d'une rénovation complète. La proximité de ce parking avec la rue du Général Gouraud le positionne en prolongement des places aménagées sur cette rue et permettra aux clients des commerces riverains de se stationner facilement. **Les places seront disposées en ceinture du parking avec une boucle de desserte, évitant ainsi les retournements et facilitant la giration. Un panneau de comptage dynamique, implanté rue du Général Gouraud, donnera instantanément la capacité disponible. Et conformément au Plan Vélo, un abri à vélos sera mis en place afin d'inciter également les usagers à utiliser ce moyen de transport.**

Cette aire de stationnement prendra l'esprit d'une cour pavée, répondant ainsi au souci d'insertion au contexte patrimonial du Faubourg médiéval. Un arbre à grand développement occupera le centre du parking grâce à la réservation d'un volume de pleine terre dans le sous-sol du parking privé. En périphérie, les espaces verts comprendront des surfaces engazonnées, des plantes arbustives, des arbres colonnaires masquant les façades riveraines

aveugles et à chaque angle, quelques arbres remarquables.

Des luminaires de technologie led et d'esthétique identique à la nouvelle installation déployée dans le Faubourg, en assureront l'éclairage.

L'impasse fera l'objet d'une réfection d'ensemble, en cohérence avec les revêtements du parking public. La Communauté des Communes du Pays de Sainte Odile programmera préalablement la réfection des réseaux sur le court tronçon.

Cet aménagement, réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville d'Obernai, demeurera propriété de la Collectivité.

